

0781954A
ACADEMIE DE VERSAILLES
COLLEGE ALBERTO GIACOMETTI
1 MAIL ALFRED DE MUSSET
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
Tel : 0130966100

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Critères d'attribution des fonds sociaux

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 10
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration
Convoqué le : 10/09/2021
Réuni le : 23/09/2021
Sous la présidence de : Isabelle Salome
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve les critères d'attribution des fonds sociaux

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

CRITÈRES D'ATTRIBUTION DES FONDS SOCIAUX : Il est rappelé que l'établissement dispose chaque année d'une enveloppe financière destinée à venir en aide aux familles en difficulté. Le CA est informé des modes de calcul appliqués. Le CA approuve les critères d'attribution des fonds sociaux selon le tableau présenté en séance.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0